

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 11 (1903)
Heft: 1

Artikel: Éphémérides de Janvier
Autor: P.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-12484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Ecole militaire, je n'en suis pas bien friand car j'en ait passé une bonne est longue ici, ce n'est pas que quand je serais au pays, s'il faut y aller on ira, que ne ferais t-on pas pour sa patrie et pour la liberté.

Vous ferez bien des compliment a mon Capitaine, vous lui direz que je suis très sensible a son amitié que je me ferais toujour un honneur de servir dans sa compagnie, en brâve et digne Carrabiniers. Vous aurez le plaisir de voir mon Cousin Tavel, il va en Suisse, il pourras vous dire tout.

Cela ma fait beaucoup de peine, que Fortier ce soit cassé l'épaule dernièrement, étant en detachement il est actuellement a l'hôpital, cela va un peû mieux, il vous fait bien des compliment je vais le voir souvent, on lui fait espérer qu'il seras bientôt guerri et que cela reviendra comme auparavant, mais je crois qu'il faudras encore du temp et de la patience de sa part, nous sommes toujours très bons cammarades.

Nous avons vu le petit *Mousquelet* dernièrement il est tambour, et ce conduit très bien, il vous fait a tous bien des compliment de même qua ces parents.

a Dieu mes chers frères, sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, et nièces, je fais des voeux pour votre santé, prospérité, et bonheur, je vous embrasse tous d'un cœur amical, et sincère.

et vous ma tendre et respectable Mère, que Dieu vous donne sa st^e benediction, vous conserve encore nombre d'années en bonne santé, et un bonheur Eternel.

Recevez les embrassements d'une amitié filiale, et constante de celui qui ce dit pour la vie, et avec Respect

V^{tre} fils.

J.-Frederich CUANY.

ÉPHÉMÉRIDES DE JANVIER

1803

1^{er} janvier. Berne. On fait partir pour le Pays de Vaud les canons qu'on avait amenés ici des petits cantons. On doit encore y transporter des armes enlevées aux troupes insurgées contre le gouvernement helvétique, et qui proviennent de l'arsenal de Lucerne et de celui de Zurich.

1 janvier. Berne. On parle du rappel du général et ministre Ney et de son remplacement par le général Charpentier.

1 janvier. Berne. Le général Andermatt vient de publier un récit de ses opérations militaires.

2 janvier. Berne. A l'arrivée des nouvelles de Paris le Sénat s'est aussitôt assemblé en comité secret. On discute à perte de vue sur l'organisation future de la Suisse. Les conjectures les plus diverses se font jour.

3 janvier. St-Gall. Un arrêté frappant de 400 francs de droits le quintal de mousseline entrant en France jette la consternation dans notre monde industriel.

4 janvier. Zurich. Les nouvelles reçues des députés à la Consulta font espérer un avenir plus heureux. La question la plus difficile à régler est celle des dîmes et censes.

5 janvier. Berne. Le général Ney est parti à midi pour Bâle, avec son épouse.

6 janvier. Berne. L'arrivée de quelques bataillons de troupes françaises est annoncée.

6 janvier. Bâle. Arrivée de Ney. Il est salué par une salve de 30 coups de canon.

7 janvier. Lausanne. Il ne cesse d'arriver ici et à Morges des fusils et des munitions ensuite des ordres du général et ministre français. Notre peuple n'en témoigne aucune satisfaction, d'autant moins que cela occasionne des réquisitions de voitures et des logements militaires. Lorsque les transports d'armes arrivent, il se trouve souvent qu'ils sont très en désordre et que plusieurs milliers de fusils ont été dilapidés en route. En achetait pour ainsi dire qui voulait et pour des prix très minimes, qui dépendaient peut-être du prix du pot de vin dans les différents lieux.

8 janvier. Berne. On annonce que les Français viennent d'occuper Constance.

9 janvier. Zoug. On espère ici que le district de Metmenstelter sera rattaché au canton de Zoug. La bibliothèque du général Zurlauben vient d'être transportée à Aarau par ordre supérieur.

9 janvier. Bâle. Madame Ney est repartie pour Paris.

11 janvier. Lausanne. Grande déception au sujet du blé que le Premier consul avait promis de fournir à la Suisse. Il devait y en avoir 700 quintaux disponibles à Besançon. La Chambre administrative du canton du Léman envoie un commissaire dans cette ville pour prendre livraison. Il ne rencontre personne.

11 janvier. Berne. Le général et ministre Ney est de retour ici.

12 janvier. Lausanne. Des bruits contradictoires circulent toujours au sujet de l'organisation future de la Suisse. Il est question de constituer la Suisse romande en république indépendante. On y joindrait la partie basse du comté de Neuchâtel tandis que la partie haute serait rattachée à la France.

13 janvier. Lausanne. Chaque jour dix à quinze chars d'armes arrivent ici escortés de soldats de la République helvétique. Les armes sont déposées dans le ci-devant grenier du château. Il règne un peu plus d'ordre dans ces convois. Plusieurs fusils enlevés à ces convois ont été rendus sur la menace du général Ney que le pays serait désarmé si ces fusils n'étaient pas rendus.

14 janvier. Lausanne. On annonce de Paris que nos députés vont bientôt se remettre en route ; les projets de constitution sont achevés et vont être remis incessamment au Premier consul.

15 janvier. Zurich. La nouvelle de la prise de Constance par les Français ne se confirme pas.

16 janvier. Berne. Rixe violente entre un soldat français et quelques bourgeois dans un cabaret des environs de Berne.

16 janvier. Berne. On avait annoncé que lors de son passage à Aarbourg le général Ney avait fait mettre en liberté les citoyens enfermés dans la forteresse pour avoir pris part à l'insurrection contre la République helvétique. Cette nouvelle ne se confirme pas, mais la mise en liberté des prisonniers est néanmoins imminente.

17 janvier. Sion. Nous avons encore beaucoup de troupes françaises. C'est pour le pays une lourde charge.

17 janvier. Lausanne. Un bataillon de chasseurs à pied français venant de Genève et allant à Fribourg est arrivé ici dans la soirée.

18 janvier. Lausanne. Nouvelles aussi peu rassurantes que contradictoires de la Consulta de Paris.

18 janvier. Morges. La ville, inquiète du danger que lui faisait courir l'énorme dépôt de poudre consigné ici, a obtenu qu'il fût transporté au château de Chillon.

19 janvier. Berne. Le citoyen Kirchberger de Mont, au nom des propriétaires de droits féodaux dans le Pays de Vaud, a remis au Conseil d'exécution une représentation au sujet de la liquidation des droits féodaux.

20 janvier. Berne. Le général Ney annonce au Conseil d'exécution qu'il a envoyé un détachement d'infanterie française dans les cantons italiens pour y activer la rentrée de l'impôt de guerre.

21 janvier. Genève. Le citoyen de Barante remplace le citoyen d'Eymar, décédé, en qualité de préfet.

21 janvier. Lausanne. Le *Nouvelliste* paraît deux pages en *blanc* supprimées par la censure.

22 janvier. Berne. Voici le domicile actuel des membres de la ci-devant famille française :

A Varsovie, le comte de Provence, frère de Louis XVI (Louis XVIII ou le *prétendant*) avec ses neveux le duc et la duchesse d'Angoulême.

A Pyrmont, Madame, épouse du prétendant.

En Ecosse, le comte d'Artois, second frère de Louis XVI, appelé *Monsieur*, avec son fils le duc de Berry.

A Londres, le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Orléans et ses frères.

A Ettenheim, dans le pays de Baden, le duc d'Enghien.

A Klagensfurt, en Carinthie, l'épouse du comte d'Artois.

24 janvier. Lausanne. M. Crinsoz de la Hens (réactionnaire convaincu), en butte aux insultes de toute une partie de la population, s'est mis sous la protection du général et de l'armée française.

26 janvier. Berne. Nouvelle rixe entre des chasseurs à cheval français et des paysans dans le district de Zollikofen. Plusieurs chasseurs ont été grièvement blessés.

27 janvier. Berne. Le citoyen landammann Dolder a reçu par la poste de Paris un grand paquet. Rien n'a encore transpiré, mais on s'attend à quelque nouvelle importante.

28 janvier. Lausanne. Le citoyen Bégoz, ex-ministre des relations extérieures, est arrivé de Paris où il avait été envoyé par la ville d'Aubonne. Il ne paraît pas qu'il ait apporté de nouvelles décisives.

28 janvier. Zurich. Les meurtres et les vols deviennent si fréquents dans notre canton que presque chaque jour on entend parler de nouveaux méfaits.

29 janvier. Berne. Longue séance du Sénat au sujet des affaires de Paris.

30 janvier. Selon certains avis, le territoire de Bâle situé sur la rive droite du Rhin serait cédé de Mayence à Bâle. On est inquiet également sur le sort réservé au canton de Schaffhouse.

30 janvier. Berne. Les pertes éprouvées dans les différents cantons de la Suisse par suite des maux de la révolution s'élèvent à 14,257,590 livres. Les collectes faites dans divers cantons pour réparer ces pertes n'ont produit que 20,883 livres. Une nouvelle collecte est décidée.

31 janvier. Lausanne. Un arrêté du général Ney place sous la protection et la sauvegarde de l'armée française le citoyen Pillichody (chef des insurgés à Orbe, en butte aux vexations des gens de Bavois et d'Yverdon).

P. M.

